

Français de la rue : la peur de l'oubli

par Nicole GUEDJ, Avocat, Secrétaire Nationale UMP chargée des Droits de l'Homme

Tribune parue dans Le Figaro du 7 mars 2003 :

Au dessus de zéro, les Français de la rue pourraient presque avoir peur du dégel tant il est, à leurs yeux, synonyme d'oubli. Les SDF courent un danger plus grand que les vagues de froid qui sont aussi, pour eux, des vagues d'attention médiatique : l'oubli de leurs droits. Ils ne sont pas un problème de société, un chapitre, parmi d'autres, de la politique sociale. Ils sont d'abord des citoyens.

Les politiques publiques, en France comme ailleurs, se sont trop souvent attachées aux droits sociaux des SDF (alimentation, santé d'urgence), en contournant l'exigence d'une restitution de leurs droits fondamentaux, précisément ceux que les SDF eux-mêmes revendiquent d'abord. Dans la rue, le premier besoin n'est pas la ration calorique, mais la dignité et le respect qui permettent d'ouvrir l'écoute et le dialogue. A bon droit, les SDF contestent leur " traitement social ".

Pour ceux qui les accompagnent avec un professionnalisme souvent mal reconnu (trop de CDD, de contrats précaires pour les travailleurs sociaux), ils sont d'abord des citoyens en attente de reconnaissance. Sans abri, sans travail, souvent sans papiers, quelquefois sans famille, ils sont parmi les Français ceux de nos concitoyens dont les droits premiers sont les plus systématiquement menacés. Comment peuvent-ils se percevoir comme des hommes libres et égaux, alors qu'une grande partie de l'espace public leur devient inaccessible ; ils ne votent guère, l'accès à la santé, celui aux transports et au travail se sont pratiquement fermés devant eux. Comment expliquer autrement le taux de morbidité et de mortalité qui est le leur ? Les SDF nous obligent à repenser l'égalité plus véritablement comme un " droit à une égale attention et à un égal respect ", ainsi que le rappelle John Rawls. Les sans-emploi bénéficient de l'ANPE. Pourquoi les SDF n'auraient-ils pas une agence nationale pour les Français de la rue ? N'en doutons pas, c'est l'érosion des droits plus que tout autre chose qui "emprisonne" beaucoup d'entre eux dans la rue.

L'Agence Nationale des Français de la rue répondrait à plusieurs besoins : assurer qu'ils aient accès à leurs droits d'identité, de prestations sociales (RMI, allocations familiales, allocations logement le cas échéant comme les gens du voyage). Cette agence pourrait organiser dans la durée leur suivi sanitaire (éventuellement psychiatrique), leur soutien psychologique et les traitements de désintoxication indispensables pour certains d'entre eux. Elle pourrait enfin permettre l'exercice de leur droit à la formation et à l'insertion. Les SDF sont aujourd'hui suffisamment nombreux pour justifier une telle mobilisation. Parmi eux, il y a des femmes et des enfants qui doivent bénéficier de leurs droits parentaux et éducatifs, des personnes âgées qui ont vocation à percevoir une retraite, des adolescents qui ont une obligation de scolarité. Nous ne pouvons pas leur tourner le dos, ni abandonner aux seuls professionnels de l'urgence et aux militants humanitaires la charge de les réhabiliter et de les rétablir dans la plénitude de leurs droits et de leurs devoirs.

Tous les travailleurs de l'urgence sociale le disent : la rue est généralement l'aboutissement d'une rupture affective souvent préparée par les drames de l'enfance plutôt qu'un problème de moyen financier. Les conditions de vie de la rue font le reste : perte de domicile signifie rapidement perte d'espoir d'un retour à l'emploi, (souvent perte de papiers), perte de santé, perte de liens sociaux. La rue choisie, avec dans bien des cas l'alcool pour seul refuge, a tôt fait de devenir la rue subie. Les SDF sont enfermés entre deux univers qui ne reconnaissent pas leurs droits : le monde de la rue avec sa violence, le monde hors de la rue qui leur donne trop souvent le sentiment d'un déni de leurs droits. Dans le premier ils vivent sans droits et dans le second, ils ont l'impression de les avoir perdus.

La présence des SDF n'est pas illégitime dans la rue, à condition qu'ils respectent les droits des autres citoyens mais aussi les leurs. L'Etat est dans son rôle et accomplit son devoir de secours lorsqu'il veut, dans des cas extrêmes, à leur corps défendant, abriter des sans-abri. Mais les Français de la rue aspirent à autre chose qu'à un SAMU Social en cas de problème : à la sécurité dans un monde violent où ils sont particulièrement exposés ainsi qu'à la reconnaissance des politiques.

Comme chaque année, la fin de l'hiver voit s'accroître le nombre de fugues. Celles-ci jettent dans la rue de nouveaux SDF en même temps que les expulsions. Les gymnases et les bouches de métro leur sont de nouveau fermés et le vagabondage de plus en plus souvent interdit.

Alors la température qui monte et réinstalle le silence des médias, provoque chez moi cette colère qui était déjà celle de Michelet : oui, tant qu'il y aura de mes compatriotes campant aux portes de la cité sans pouvoir y entrer, cette cité ne sera pas tout à fait la mienne.